

Sujet : [INTERNET]

De : "> Gilles DESPLANQUE (par Internet)"

Date : 16/10/2018 21:36

Pour : ddt-env-pe-participation-public <ddt-env-pe-participation-public@aisne.gouv.fr>

Bonjour,

L'enquête publique prend fin ce mercredi et une dernière question me semble importante à poser. La voiture n'est effectivement pas morte, mais il faut absolument se projeter sur l'après-voiture, en tout cas, l'après-voiture fonctionnant avec des énergies fossiles (on peut rappeler que dans le plan climat de 2017, il est question d'en terminer avec les voitures à essence et diesel d'ici 2040.

Ainsi, ce circuit, s'il se fait, ne peut-il pas devenir un terrain

Vous faites référence au plan national « Citoyens du sport » (Mémoire de réponses aux avis formulés, p. 64, dans lequel vous prétendez pleinement vous inscrire. En quoi le circuit automobile, dans ce cas précis, est-il un vecteur d'intégration et de mixité sociale ? Quels types d'actions comptez-vous mettre en place pour assurer cette ambition ?

Sujet : [INTERNET] deux questions : fin

De : "> Gilles DESPLANQUE (par Internet)"

Date : 16/10/2018 21:42

Pour : ddt-env-pe-participation-public <ddt-env-pe-participation-public@aisne.gouv.fr>

Pardonnez mon envoi précédent inachevé.

je posais la question d'un terrain qui serait consacré aux voitures fonctionnant à l'hydrogène par exemple. Peut-on se satisfaire du seul loisir alors que le département de l'Aisne pourrait là saisir l'occasion d'une terrain d'expérimentation porté vers l'avenir ?

D'avance merci pour vos réponses...

Gilles Desplanque